

AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE
ARRETE N° DOS - 2020 / 1451
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6152-1 et R. 6152-326 ;
- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2019-897 du 28 août 2019 instituant un médiateur national et des médiateurs régionaux ou interrégionaux pour les personnels des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux ;
- VU** l'arrêté du 30 août 2019 portant approbation de la charte de la médiation pour les personnels des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux ;
- VU** l'arrêté du 27 novembre 2019 portant nomination des médiateurs régionaux et interrégionaux pour les personnels des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux ;
- VU** l'arrêté N° ARS – DOS- 2020 / 1360 du directeur général de l'ARS Ile de France en date du 11 mai 2020 ;

CONSIDERANT que l'instance de médiation régionale est composée de 10 membres nommés par le directeur général de l'ARS support, sur proposition du médiateur régional ;

CONSIDERANT la liste de membres proposée par le professeur Valéria MARTINEZ, médiatrice régionale de la région Ile-de-France ;

CONSIDERANT les modifications proposées par le professeur Valéria MARTINEZ le 22 mai 2020 ;

ARRETE

Article 1: L'arrêté N° ARS – DOS- 2020 / 1360 est modifié comme suit : les membres de l'instance régionale de médiation de la région Ile-de-France sont nommés pour une durée de 3 ans par arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France :

Nom	Prénom	Fonction
GARRIGUE	Hubert	Directeur retraité – sous président
LECLERCQ	Sylvie	Cadre retraité
MUFFANG	Pauline	Médecin psychiatre en activité
NOIRE	Dominique	Directeur retraité
JACOB	Alain	Médecin hospitalier retraité
TRAVERT	Florence	Médecin hospitalier en activité – sous président
SCHAAR	Barthélémy	Educateur secteur sanitaire social
VIDON	Gilles	Médecin hospitalier retraité
SANCHEZ	Nathalie	Directeur centre hospitalier en activité
SAWICKI	Bénédicte	Médecin du travail en activité

Article 2: Les membres de l'instance régionale de médiation venant, au cours de leur mandat, à cesser leurs fonctions, sont remplacés pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3: Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et la médiatrice Régionale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Paris, le 3 juin 2020

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Aurélien ROUSSEAU